

Fonds pour l'adaptation

AFB/B.2/2
19 mai 2008

Conseil du Fonds pour l'adaptation
Deuxième réunion
Bonn, 16-19 juin 2008

Point 5 de l'ordre du jour

COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

1. Le présent rapport rend compte des activités entreprises par le Secrétariat du Fonds pour l'adaptation entre la première et la deuxième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation, soit d'avril à juin 2008.

Préparation du projet de rapport de la première réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation

2. Après la première réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation qui a eu lieu à Bonn du 26 au 28 mars 2008, le Secrétariat a travaillé avec le président et le vice-président du Conseil pour préparer un projet de rapport de cette réunion et faire la synthèse des travaux et des décisions prises. Le projet de rapport a été diffusé pour avis à tous les membres du Conseil par courrier électronique. Sur la base des observations reçues, un projet de rapport révisé, intitulé *Draft Report of the First Meeting of the Adaptation Fund Board* (AFB/B.1/L.1) a été préparé pour examen et approbation par le Conseil à sa deuxième réunion.

Décision du Conseil du FEM

3. Donnant suite à la décision 1/CMP.3, le Secrétariat du FEM a préparé un document à soumettre au Conseil de l'institution pour approbation. Intitulé *Relations avec les instances des Conventions et d'autres institutions*, il présentait notamment la recommandation suivante à l'adresse du Conseil : « En outre, le Conseil accueille favorablement la décision de la Conférence des parties agissant comme réunion des parties au Protocole de Kyoto d'inviter le FEM à fournir provisoirement des services de secrétariat au Fonds pour l'adaptation, et il charge la directrice générale et le Secrétariat du FEM de prendre les dispositions nécessaires à cet effet, en application de la décision 1/CMP.3. » Le Conseil du FEM a approuvé cette décision à sa réunion d'avril 2008.

Préparation de la deuxième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation

4. Le Secrétariat a adressé des lettres d'invitation aux membres du Conseil et à leurs suppléants, ainsi qu'aux observateurs.

Documents

5. Le Secrétariat et l'Administrateur ont préparé la documentation de la deuxième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation au changement climatique (voir AFB/B.2/Inf.1, *Liste provisoire des documents*). Le président et le vice-président du Conseil du Fonds pour l'adaptation ont fourni au Secrétariat les orientations nécessaires à la préparation des documents.

6. Plusieurs documents préparés pour la deuxième réunion du Conseil du Fonds pour l'adaptation avaient déjà été soumis à la première, mais n'avaient pu y être examinés. Il s'agit des documents suivants, dont seule la cote a été modifiée :

- a) AFB/B.2/6, *Projet d'instruments juridique applicable au Secrétariat du Fonds pour l'adaptation* ;

- b) AFB/B.2/8, *Projet de politiques et modalités opérationnelles provisoires* ; et
 - c) AFB/B.2/13, *Projet de lettre invitant les institutions d'exécution à coopérer avec le Conseil du Fonds pour l'adaptation* ;
7. Les six documents ci-après ont été examinés, mais non approuvés, par le Conseil à sa première réunion. Ils ont été révisés en fonction des observations formulées et sont présentés ci-après à la deuxième réunion :
- a) AFB/B.2/3, *Fonctions et attributions du Conseil du Fonds pour l'adaptation (projet)* ;
 - b) AFB/B.2/4, *Projet de règlement intérieur du Conseil du Fonds pour l'adaptation* ;
 - c) AFB/B.2/5, *Projet de plan de travail 2008 du Conseil du Fonds pour l'adaptation* ;
 - d) AFB/B.2/12, *Fonctions et attributions des institutions et établissements d'exécution (projet)* ;
 - e) AFB/B.2/7, *Statut juridique du Fonds pour l'adaptation* ; et
 - f) AFB/B.2/10, *Fonctions et attributions de l'Administrateur du Fonds pour l'adaptation (projet)* ;
8. Les autres documents préparés pour examen à la deuxième réunion sont les suivants :
- a) AFB/B.2/9, *Monétisation des unités de réduction certifiée des émissions* ;
 - b) AFB/B.2/11, *Dispositions juridiques applicables à l'Administrateur du Fonds pour l'adaptation (projet)* ; et
 - c) AFB/B.2/14, *État des ressources du Fonds pour l'adaptation* ;
 - d) AFB/B.2/15, *Note sur la préparation du rapport du Conseil du Fonds pour l'adaptation à la Conférence des parties agissant comme réunion des parties au Protocole de Kyoto.*

Dotation en personnel

9. Les profils de trois postes à pourvoir ont été élaborés par le Secrétariat, conformément au budget convenu, et seront publiés dans les médias appropriés.

Logistique

10. Le Secrétariat de la CCNUCC ayant indiqué qu'il ne disposait plus des ressources nécessaires pour aider le Secrétariat du Fonds pour l'adaptation à organiser les réunions du Conseil à Bonn, le Secrétariat du Fonds a pris d'autres dispositions.

11. Le Secrétariat du Fonds pour l'adaptation remercie le Gouvernement allemand qui fournit les installations et l'appui nécessaires à la tenue de la deuxième réunion du Conseil. Le

Secrétariat remercie également le Secrétariat de la CNULD pour l'appui logistique essentiel qu'il fournit.